



CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	CIRCULAIRE "17 MAI 2012 – JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE EN FÉRATION WALLONIE-BRUXELLES		
DESTINATAIRE	CPMS	Secondaire Spécialisé	
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	2011-2012		
ÉMETTEUR	Cabinet de Marie-Dominique SIMONET		
SIGNATAIRES	Marie-Dominique SIMONET - Fadila LAANAN		
CONTACT	Jean-François DELSARTE (jean-francois.delsarte@gov.cfwb.be) Didier DURAY (didier.duray@gov.cfwb.be)		
DOCUMENTS À RENVOYER	NEANT		
DATE LIMITE D'ENVOI	-		
NOMBRE DE PAGES	2		
MOTS-CLÉS	Homophobie		

Pour information :

- Aux Associations de Parents.

- À Monsieur le Ministre, Président de la Commission Communauté française, chargé de l'Enseignement ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé subventionnés ;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de Coordination ;
- Aux Directeurs des Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

17 mai 2012
**Journée mondiale de lutte contre l'homophobie en Fédération Wallonie-
Bruxelles**

La journée mondiale de la lutte contre l'homophobie est célébrée le 17 mai. Cette journée a pour but de promouvoir des actions de sensibilisation et de prévention pour lutter contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie.

La première journée a eu lieu le 17 mai 2005, soit 15 ans jour pour jour après la suppression de l'homosexualité de la liste des maladies mentales de la Classification internationale des maladies élaborée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le 21 juin 2005, le Parlement de la Communauté française a adopté une résolution relative à l'instauration du 17 mai comme journée nationale de lutte contre l'homophobie. A cette occasion, le Parlement a demandé au Gouvernement de soutenir par tous les moyens utiles l'instauration de cette journée en Fédération Wallonie-Bruxelles et, notamment, de développer des politiques de sensibilisation s'adressant aux acteurs de l'enseignement.

Dans sa Déclaration de politique 2009-2014, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est vivement engagé dans cette direction. La Déclaration précise en effet que *le Gouvernement luttera contre les discriminations que vivent au quotidien certaines personnes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et transgenres), avec une attention particulière pour les jeunes, qui sont encore trop nombreux à souffrir de rejet à cause de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. (...) Le Gouvernement renforcera en particulier la lutte contre l'homophobie à l'école.*

Cette année, nous avons décidé de soutenir conjointement, dans ce cadre, l'initiative de commémoration de la journée de lutte contre l'homophobie en incitant les établissements de l'enseignement secondaire à y accorder toute leur attention. Nous vous invitons à afficher aux valves de votre établissement, de façon visible, tant pour le personnel éducatif que pour les élèves, les brochures et affiches ci-jointes, ainsi qu'à arborer le 17 mai le pin's dont vous trouverez ci-joint une dizaine d'exemplaires. Par ailleurs, un dossier pédagogique "combattre l'homophobie", est toujours disponible sur le site www.enseignement.be.

Si vous souhaitez disposer d'affiches ou de pin's supplémentaires, nous vous prions de vous adresser directement à l'association porteuse de cette initiative :

Arc-en-Ciel Wallonie ASBL, rue Hors Château 7 à 4000 Liège
04 222 17 33 - courrier@arcenciel-wallonie.be - www.arcenciel-wallonie.be

**La Ministre de l'Enseignement
obligatoire et de Promotion sociale**

**La Ministre de la Culture, de
l'Audiovisuel, de la Santé et de
l'Egalité des Chances**

Marie-Dominique SIMONET

Fadila LAANAN